

MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 Avril 2012

PRESENTS : MM R. PEREZ – B. CAUBET – M. CHEVALIER

Mmes C. BREANT – M.C LLORENS

M. P. LHOMOY – H. RENE – P. TACK

ABSENTS EXCUSES : Mme E. BOCKSTAL (pouvoir à M. CHEVALIER) – D. JEANROT
(pouvoir à M.C LLORENS) – V. ROUET

M. J.L HENNOCQUE (pouvoir à R. PEREZ)

ABSENTS : V. TERKA – D. MAHOT – T. VELU

☞ Vote des taux d'imposition 2012

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition (pour : 11, contre : 0, abstentions : 0) qui s'établissent ainsi :

★ Taxe d'habitation :	17,51 %
★ Foncier Bâti :	25,16 %
★ Foncier non Bâti :	64,90 %
★ Cotisation foncière des entreprises :	16,96 %

Pas d'augmentation de la part communale pour la quinzième année consécutive.

☞ Présentation et vote des budgets 2012

◆ Budget « COMMUNE » 2012 :

Le Conseil Municipal vote le budget Commune (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) qui s'équilibre à 502.390 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 123.459 € en dépenses et recettes d'investissement.

◆ Budget « COMMERCE » 2012 :

Le Conseil Municipal vote le budget Commerce (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) qui s'équilibre à 12.226 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 11.040 € en dépenses et recettes d'investissement.

☞ Parcours Randonnée : « Sente des Landes »

LE CONSEIL MUNICIPAL : (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) :

1) DECIDE

- de donner un avis favorable sur le circuit de randonnée dénommé
Sente des Landes

2) DECIDE

- de donner son accord sur l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ruraux suivants :
 - VC n°101 de Lalande en Son à Puiseux en Bray par le fil (Grande Rue Principale)
 - VC n°105 de Lalande en Son à Talmontiers par les Landes
 - Rue du quartier
 - Chemin Rural n°14 de Lalande en Son à Talmontiers par les Landes
 - Chemin Rural n°4 de Talmontiers au Coudray Saint Germer
 - Chemin Rural du Fil au bois de l'éclat
 - Chemin Rural n°3 de Lalande en Son au Tronquet
- et de donner son accord sur l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de randonnée pédestre

- *VC n°101 de Lalande en Son à Puisseux en Bray par le fil (Grande Rue Principale)*
 - *VC n°105 de Lalande en Son à Talmontiers par les Landes*
 - *Rue du quartier*
 - *Chemin Rural n°14 de Lalande en Son à Talmontiers par les Landes*
 - *Chemin Rural n°4 de Talmontiers au Coudray Saint Germer*
 - *Chemin Rural du Fil au bois de l'éclat*
 - *Chemin Rural n°3 de Lalande en Son au Tronquet*
- 3) **S'ENGAGE** à conserver le caractère public et ouvert aux voies et chemins inscrits.
 - 4) **S'ENGAGE** en cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin ou d'une section de chemin à proposer au Conseil Général un itinéraire de substitution.
 - 5) **S'ENGAGE** à accepter le balisage, le panneauage et la promotion du circuit.
 - 6) **S'ENGAGE** à entretenir les chemins empruntés par un minimum de deux fauches par an

☞ Affaires diverses

Spectacle de Noël 2012

Le conseil municipal décide de retenir le spectacle « Tino et Rico font leur show » : spectacle de clowns traditionnels proposé par Messieurs POURE pour la somme de 555 €, plus les charges sociales pour l'arbre de Noël prévu le samedi 15 Décembre 2012.

Le Maire

Ramon PEREZ

PS : Dans le cadre du concours régional 2012 des Villes et Villages fleuris de Picardie, nous vous informons que le Jury Régional visitera la commune le :

Mardi 19 Juin 2012 de 14 H 45 à 15 H 30.

Veillez à ce que soit propre le devant de vos propriétés.